



Conférence de presse du Seco à l'occasion de la publication, ce 1<sup>er</sup> juillet 2019, du 15<sup>ème</sup> rapport de l'Observatoire sur l'ALCP entre la Suisse et l'UE

*Seul le texte prononcé fait foi*

## **Une immigration ajustée aux besoins facilite la mutation structurelle de l'économie suisse**

***Roland A. Müller, directeur de l'Union patronale suisse***

Mesdames et Messieurs

Comme les précédents, le 15<sup>ème</sup> rapport de l'Observatoire met en évidence l'interaction quasi symbiotique entre les besoins du marché suisse du travail en main-d'œuvre qualifiée et une immigration conforme à l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) conclu avec l'Union européenne. Il signale également les efforts déployés par les employeurs suisses pour mettre en valeur de manière très ciblée le potentiel national de main-d'œuvre.

### **La place économique suisse face au défi démographique**

L'évolution démographique et les exigences croissantes que pose la transition numérique en matière de qualification du personnel compliquent la tâche de nombreuses entreprises suisses obligées de pourvoir des postes vacants. Cela montre bien toute la pertinence des mesures visant à tirer un meilleur profit du potentiel de main-d'œuvre domestique, telles que présentées par le Conseil fédéral le 15 mai 2019. Pour préserver la compétitivité des entreprises helvétiques, l'accès au savoir-faire et donc aux spécialistes de l'UE/AELE et des Etats tiers est plus important que jamais. Et si l'on veut que l'économie suisse soit en mesure d'affronter le changement structurel, la libre circulation des personnes apparaît à cet égard comme un atout d'autant plus précieux. Avec l'actuelle initiative dite de résiliation, cependant, un objet politique très dangereux se profile à l'horizon, qui vise à dénoncer sans condition la libre circulation des personnes et à mettre ainsi en danger nos relations avec l'Union européenne.

A ce propos, permettez-moi d'entrer dans les détails du présent rapport sur les effets de la libre circulation des personnes sur le marché suisse du travail et les assurances sociales.

### **Pas de mise à l'écart des travailleurs autochtones**

L'augmentation constante du taux d'occupation que l'on observe en Suisse depuis longtemps est la meilleure preuve que les immigrés n'évincent pas la main-d'œuvre nationale sur notre marché du travail. On notera, au contraire, que l'économie suisse a créé environ 600'000 emplois nouveaux depuis 2010.

Malgré les différentes sensibilités régionales, le rapport du Seco ne révèle pas de différences salariales importantes entre les immigrés au titre de l'ALCP et les autochtones. Il montre qu'en Suisse, ces dernières années, la croissance des salaires s'est répartie de manière plutôt équilibrée entre toutes les branches. Sur cette même période, le rapport de l'Observatoire confirme aussi qu'il n'y a pas eu de pression significative sur les salaires due à l'immi-

gration, ce qui peut s'expliquer à la fois par les dispositions des mesures d'accompagnement (FlaM) concernant la protection des conditions de travail et de rémunération liées et par le niveau de qualification supérieur qui caractérise le marché suisse du travail.

Sur la base du rapport du Seco, il est donc permis d'affirmer que l'intégration sur le marché du travail des immigrés originaires de la zone UE/AELE fonctionne bien et qu'elle ne se fait pas au détriment du reste de la population suisse.

### **Le savoir-faire des immigrés renforce le marché suisse du travail**

Le rapport montre que les compétences demandées par le marché suisse du travail peuvent être satisfaites idéalement par des spécialistes suisses, complétées par des collègues étrangers. Dans la foulée, il confirme que la proportion d'immigrants - au titre de l'ALCP - d'Europe du Nord, de l'Ouest et de l'Est ayant suivi une formation de degré tertiaire est sensiblement supérieure.

Dans le secteur des assurances sociales, l'immigration a aussi un impact positif sur le résultat de répartition du premier pilier. Comme d'autres pays industrialisés, la Suisse ressent les effets de la mégatendance du vieillissement démographique notamment sur les chiffres de la prévoyance vieillesse. L'allongement de l'espérance de vie détériore considérablement le rapport cotisants-rentiers. Selon le scénario démographique de l'Office fédéral de la statistique, le nombre de retraités passera de 1,5 à 2,6 millions entre 2015 et 2040, tandis que le nombre de jeunes de moins de 19 ans n'ira que de 1,7 à 1,9 million. Autrement dit, le poids du financement des rentes reposera sur des épaules de moins en moins nombreuses, soulignant du même coup toute l'importance de l'immigration de ce point de vue également.

### **Ne pas mettre en péril les accords bilatéraux et la libre circulation des personnes**

Savoir-faire, compétitivité, défi démographique : les points soulevés montrent combien le maintien des accords bilatéraux, libre circulation des personnes comprise, est vital pour une petite économie ouverte comme la nôtre, avec son marché du travail performant et flexible. Cela exige des relations bien ordonnées avec l'UE, raison pour laquelle l'Union patronale suisse met aussi très fermement en garde contre l'expérience aventureuse de l'"initiative de résiliation", qui compromettrait la prospérité future de la Suisse.

#### **Contact:**

Roland A. Müller, directeur, 079/220 52 29  
[roland.mueller@arbeitgeber.ch](mailto:roland.mueller@arbeitgeber.ch)

Simon Wey, économiste en chef, 079/171 73 17  
[wey@arbeitgeber.ch](mailto:wey@arbeitgeber.ch)